

1 Soutien au responsable de la filière entretien exploitation régie (REER) à Chaumont (H/F)



Pôle technique de Chaumont 52000



Fin de publicité : 16/04/2023

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u>						
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique : Titulaire ou contractuel</p>	<p>Adjoint de maîtrise territorial</p> <table border="0"> <tr> <td>Echelon 1 :</td> <td>1 712,06 €</td> </tr> <tr> <td>R.I.F.S.E.EP. C2 :</td> <td>404 €</td> </tr> <tr> <td>Sujétion :</td> <td>30 €</td> </tr> </table> <p>« agent soutien »</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>	Echelon 1 :	1 712,06 €	R.I.F.S.E.EP. C2 :	404 €	Sujétion :	30 €
Echelon 1 :	1 712,06 €						
R.I.F.S.E.EP. C2 :	404 €						
Sujétion :	30 €						

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'agent est recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne et affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et des ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public ;
- de développement des infrastructures numériques ;
- de développement de l'offre d'ingénierie territoriale ;
- de gestion du patrimoine bâti.

L'organisation territoriale du conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des infrastructures repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny-le-Roi et Langres) et sur le centre technique départemental. Chaque pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, déplacements et sécurité, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales.

L'agent intervient sous l'autorité du REER et le seconde dans ses missions relatives au suivi de l'exploitation et des travaux d'entretien.

Il vérifie la conformité de la production des centres (volume d'activité, coûts, planning) suivant les orientations définies par le REER.

Il est amené à travailler avec toutes les filières du pôle, des autres pôles et du CTD dans une optique de mutualisation des ressources.

Descriptif du poste :

1. *Participer à l'organisation et au pilotage des activités d'exploitation et d'entretien de la route :*

- participer au suivi des données liées à la connaissance du patrimoine routier du pôle (diagnostics sur l'état des chaussées et des dépendances, tenue à jour du système d'information géographique, mise à jour des bases de données, ...) ;
- participer à l'élaboration des propositions de production annuelle de l'année suivante (n + 1) en matière d'exploitation et de maintenance du patrimoine en fonction des niveaux de service fixés et des moyens alloués (personnel en régie, matériel et crédits budgétaires) ;
- participer à l'organisation et la planification des activités réalisées en régie, en lien avec les responsables de centres d'exploitation et le soutien "matériel" (DT, DICT, exploitation de chantier...) ;

- participer à la mise au point et au pilotage du plan de production annuel du pôle technique dans le domaine de l'exploitation et de l'entretien routier incluant les couches de roulement (prestations en régie, prestations du centre technique départemental et prestations privées) ;
- participer au suivi d'activité (contrôle et saisies matériel et personnel) ;
- participer au suivi technique des prestations réalisées par le centre technique départemental et par les entreprises ;
- participer à la mise au point des plans d'intervention (viabilité hivernale, surveillance, traitement de la végétation, ...) et des programmes de travaux de maintenance du patrimoine.

2. Participer aux missions dévolues au soutien matériel du REER :

L'agent participe à la gestion de la ressource « matériel » et à la gestion des stocks du pôle.

3. Participer aux astreintes liées à l'exploitation :

L'agent prend part aux dispositifs d'astreintes du conseil départemental et il doit à ce titre :

- participer aux astreintes de la viabilité hivernale en qualité de responsable d'intervention, de patrouilleur ou de chauffeur ;
- participer aux astreintes estivales.

MISSIONS TRANSVERSALES :

- assurer l'intérim du soutien matériel du REER et d'autres agents de maîtrise du pôle ;
- participer à l'intérim du REER ;
- intervenir en tant que de besoin pour les autres responsables de filière sur d'autres domaines ;
- contribuer au bon fonctionnement du pôle.

Profil du poste : Compétences souhaitées :

- expérience de l'encadrement d'un centre d'exploitation appréciée ;
- connaissance en techniques routières et en exploitation de la route ;
- esprit méthodique, rigueur et précision ;
- pratique des outils informatiques standards Word et Excel ;
- capacité de contrôle et d'analyse ;
- capacité à travailler de manière autonome et à rendre compte ;
- qualités relationnelles et aptitude à l'écoute ;
- aptitude à la conduite VL et PL ;
- aptitude au travail en équipe ;
- rigueur et organisation ;
- réserve et discrétion.

Organisation de travail :

Horaire d'exploitation, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

- ❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18)
- ❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h – 17h30)

Agent travaillant à temps complet : 23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle (non obligatoire)

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés*

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae) à :

contact.recrutement@haute-marne.fr

À Monsieur le Président - Conseil Départemental de la Haute-Marne - 1, rue du Commandant Hugueny -
52000 Chaumont